



C.H. ROBINSON

# Client Advisory

July 29, 2021

## Canada Border Services Agency Statement on Potential Strike

Dear Valued Customer,

Hot on the heels of our July 27<sup>th</sup> advisory (posted [here](#)) on the strike mandate provided by Customs employees to their unions, the following has been shared with C.H. Robinson by Canada Border Services Agency (CBSA) via the Canadian Society of Customs Brokers (CSCB):

Following the announcement made today, July 27, 2021, by the Public Service Alliance of Canada (PSAC), on behalf of the Customs and Immigration Union (CIU), the Border Services Officers (FB) bargaining unit has voted in favour of a strike.

As early as the first week of August, CBSA Border Services Officers, represented by PSAC, will be in a legal strike position as a result of an impasse in negotiations between their union and the Government of Canada.

Ninety percent (90%) of Border Services Officers have been identified as essential, meaning that they will continue to offer essential services if there is a strike. We expect that our officers will fulfil their duties with the highest level of integrity and professionalism.

CBSA operations will carry on as planned as the Agency continues to ensure the safety and security of Canadians while maintaining the flow of goods and services across the border. However, travellers and businesses could experience an increase in border wait times, picketing outside CBSA premises, and wearing of union-related accessories. The CBSA has been actively working to plan for these situations and has developed mitigation strategies to ensure operations will continue.

The CBSA will respond quickly to any job action or work disruption in order to maintain the safety and security of our border, ensure compliance with our laws, and keep the border open to facilitate the flow of legitimate goods and travel.

Thank you for being our Valued Customer. If you have any questions, please do not hesitate to contact your C.H. Robinson commercial representative for further information.

Sincerely,  
C.H. Robinson

Our information is compiled from a number of sources that to the best of our knowledge are accurate and correct. It is always the intent of our company to present accurate information. C.H. Robinson accepts no liability or responsibility for the information published herein.



C.H. ROBINSON

# Avis aux clients

29 juillet 2021

## Déclaration de l'ASFC Canada sur la possibilité d'une grève

Cher client,

Le 27 juillet, tout juste après la publication de notre avis concernant le mandat de grève donné aux syndicats par les agents de douanes (disponible [ici](#)), l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a transmis l'information suivante à C.H. Robinson par l'entremise de la Société canadienne des courtiers en douane (SCCD) :

La suite de l'annonce faite aujourd'hui le 27 juillet 2021, par l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) au nom du Syndicat des douanes et de l'immigration (SDI), l'unité de négociation des agents des services frontaliers (groupe FB) a voté en faveur d'une grève.

Dès la première semaine d'août, les agents des services frontaliers de l'ASFC, représentés par l'AFPC, seront en position légale de grève en raison de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations entre leur syndicat et le gouvernement du Canada.

Quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des agents des services frontaliers ont été désignés comme étant essentiels, ce qui signifie qu'ils continueront à offrir des services essentiels si une grève a lieu. Nous nous attendons à ce que nos agents remplissent leurs fonctions avec le plus haut degré d'intégrité et de professionnalisme.

Les opérations de l'ASFC se poursuivront comme prévu alors que l'Agence continue d'assurer la sécurité et sûreté des Canadiens tout en maintenant la circulation des biens et des services à la frontière. Toutefois, les voyageurs et les entreprises pourraient connaître des temps d'attente plus longs à la frontière, du piquetage à l'extérieur des locaux de l'ASFC et du port d'accessoires liés au syndicat. L'ASFC a travaillé activement à planifier en cas de telles situations et a élaboré des stratégies d'atténuation pour assurer la poursuite des opérations.

L'ASFC réagira rapidement à toute action ou interruption de travail afin de maintenir la sûreté et la sécurité de notre frontière, d'assurer le respect de nos lois et de garder la frontière ouverte pour faciliter la circulation des marchandises et des voyages légitimes.

Nous vous remercions de votre loyauté. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre représentant commercial C.H. Robinson pour en savoir plus.

Cordialement,  
C.H. Robinson

Nos renseignements sont compilés à partir d'un certain nombre de sources qui, à notre connaissance, sont exactes. Notre entreprise vise toujours à présenter des renseignements exacts. C.H. Robinson décline toute responsabilité quant aux renseignements publiés dans le présent document.